

Le merveilleux Noël : rejoignez le village

Le marché de Noël d'Avranches est au cœur du programme initié par la Ville et intitulé "le merveilleux Noël".

Un programme festif composé de multiples facettes pour séduire tous les publics.

Sur la place Littré, un grand sapin entouré d'un banc circulaire invite à s'asseoir sous un ciel lumineux.



À l'intérieur des baraques foraines, les artisans révèlent tout leur art et jonglent avec les créations : bijoux, gravures, travaux du bois, sujets textiles se partagent la piste déambulatoire avec des denrées festives, champagne, pâtisseries glacées ou spécialités savoyardes.

Autant de boîtes à surprise qui se visitent à l'envi du vendredi 11 au dimanche 27 décembre (excepté le 25 décembre).

Avec possibilité d'ouverture jusqu'au 3 janvier, selon les inscriptions.



À deux pas, la mairie devient le théâtre des lectures de contes et légendes de Noël : des aventures pour s'évader que les meilleurs chuchoteurs racontent aux petits et aux grands. Ce sera dans le salon des mariages ou dans le grand escalier, parfois dans la bibliothèque.



Sur le perron de la mairie, jongleurs, acrobates, éblouisseurs et enchanteurs donnent des prestations hautes en couleur.



4 décembre : fête des lumières

La fête des lumières revient pour une nouvelle édition pleine de magie. Chaque année, cette soirée marque le début des fêtes de Noël à Avranches. Le centre-ville s'illumine et s'anime autour d'un marché nocturne artisanal, d'animations et de moments conviviaux.

Les visiteurs pourront déambuler entre les stands d'artisans et de créateurs venus de toute la région.



11/12/13 décembre : marché de créateurs

Le week-end du 11, 12, 13 décembre, les petites halles retrouvent le marché des créateurs. Le lieu sera animé tout le weekend avec l'association Faire de rien, bien connue des Avranchinçais.

On se retrouve dans les petites halles pour se réchauffer dans une ambiance festive et créative.



Le reste du programme est en cours de création... surprise !

Le village de Noël : vitrine de talents et de savoir-faire

Le village de Noël est conçu, organisé et géré par la Ville d'Avranches. Il se déploie sur la Place Littré devant la mairie et est composé d'au maximum 11 chalets de bois installés dans un décor de Noël.

Il est animé par un programme de lectures qui se dérouleront dans l'Hôtel de Ville d'Avranches et des animations de rues les week-ends. Il est porté par une campagne de communication et un programme diffusé largement.

Il sera ouvert du **vendredi 11 décembre au dimanche 27 décembre** chaque jour (excepté le 25 décembre) afin de favoriser une affluence permanente Place Littré.

La poursuite du marché du 28 décembre au 3 janvier pourrait être envisagée selon l'intérêt des commerçants et artisans à le maintenir.

Plusieurs commerçants peuvent se relayer dans un même chalet et organisant leur présence à tour de rôle. Dans ce dernier cas, chacun d'entre eux remplit un dossier de candidature.

L'ambition de ce marché est d'offrir des espaces d'exposition en cohérence avec l'esprit de Noël : produits festifs, produits de Noël, produits à offrir, artisanat d'art...seront prioritaires. Une offre attractive pour la période, équilibrée, sans créer de concurrence avec les commerces du centre-ville. Dans cet esprit, il est à un tarif très bas (25 € par semaine/weekend).



Conditions pratiques

D'une dimension de 3mx2m, chaque chalet est équipé d'électricité et est éclairé. Il s'ouvre sur l'avant avec un battant et est équipé de deux étagères à l'arrière et d'une tablette de présentation à l'avant. Il ferme à clé : un double sera remis à chaque exposant pour toute sa durée de location.

Un état des lieux d'entrée et de sortie est effectué durant le montage et le démontage.

Il nous tient à cœur que les chalets soient décorés soigneusement dans l'esprit de Noël, sans aucune publicité à l'intérieur comme à l'extérieur.

Toute décoration gonflable est interdite. Il est également interdit de mettre des objets sur le toit. Les thématiques autour de marques commerciales et franchises ne sont pas admises. Aucune modification du chalet n'est autorisée (découpe, perçage, soudure, etc.).

PARKINGS ET STATIONNEMENTS

Les parkings Valhubert et de l'Evêché sont à proximité de la place Littré et resteront accessibles sur toute la durée du marché de Noël. Des places, proches de rampes seront réservées pour les exposants.

GESTION DES DECHETS

La ville mettra à disposition des bacs de tri (jaune) et d'ordures ménagères (gris) tout au long de la manifestation. Les cartons doivent obligatoirement être pliés correctement et déposés à côté des bacs jaunes.

Les exposants doivent s'organiser pour faire appel à des prestataires privés pour les déchets produits par leurs activités (cagettes, palettes, grands films plastiques, polystyrène, huiles usagées etc.). Ils ne seront donc pas acceptés dans les bacs mis à disposition sur site.

Les exposants s'engagent à respecter les consignes de tri de l'installation au démontage inclus.

Tout dépôt sauvage ou tout non-respect des consignes de tri sera relevé et pénalisera une éventuelle prochaine candidature.